



Les faucheurs dénoncent des cultures de colza muté près de Beaune (Côte-d'Or)

samedi 15 avril 2017, par [Christophe NOISSETTE](#)

Les Faucheurs volontaires mènent une action globale, cohérente, depuis près de 15 ans. L'opposition des Faucheurs volontaires aux plantes génétiquement modifiées (PGM) ne se limite pas à la destruction des cultures. Certes, ce mouvement a détruit des parcelles de plantes transgéniques et mutées, mais il a aussi questionné les importations de soja génétiquement modifié dans les ports français, la pertinence de développer des variétés mutées tolérantes aux herbicides (VrTH) ou les choix de la recherche tant privée que publique en matière de développement agricole. La dernière action a eu lieu le 15 avril 2017 en Côte-d'Or : destructions de parcelles d'essai de colza génétiquement modifié par mutagenèse pour tolérer des herbicides.

Plantes mutées ou VrTH



15 avril 2017, à Villy-le-Moutier, près de Beaune (Côte-d'Or), 120 Faucheurs volontaires ont pénétré sur une plate-forme d'essai d'environ cinq hectares, louée par un paysan à l'entreprise semencière KWS. Interrogé par *Inf'OGM*, Jean-Luc Juthier, un des Faucheurs présents sur place, précise qu'ils ont neutralisé plus de la moitié de la centaine de micro-parcelles d'essais. Au cours d'une discussion avec les Faucheurs volontaires, le paysan propriétaire des champs a reconnu ne pas savoir exactement ce que KWS faisait sur cette plate-forme. Les Faucheurs dénoncent la présence de colza rendu tolérant à un herbicide par mutagenèse (colza Clearfield). Et l'opacité qui entoure les méthodes d'obtention des plantes actuellement expérimentées. Les Faucheurs précisent dans leur communiqué de presse que *« pour créer la confusion, les entreprises évoquent la mutation naturelle, ou les procédés « traditionnels » de mutagenèse appliquée sur des plantes entières qui [de ce fait sont] exonérées des obligations découlant de la réglementation OGM. [Les entreprises] n'utilisent pourtant plus ces techniques obsolètes, abandonnées au profit de modifications génétiques de cellules isolées au laboratoire, multipliées in vitro puis régénérées en plantes entières. Les nouvelles variétés ainsi obtenues sont des OGM au sens des réglementations européenne et internationale. »*

28 novembre 2016, à Longvic, près de Dijon (Côte-d'Or), 70 Faucheurs Volontaires ont « neutralisé » trois parcelles de colza rendu tolérant à des herbicides (VrTH) par mutagenèse. Ces essais étaient menés par le groupe agricole et agroalimentaire de Bourgogne Franche-Comté, Dijon Céréales [1]. Les

Faucheurs ont ensuite livré quelques plants arrachés au siège de Dijon Céréales qui conteste la nature "OGM" de ce colza muté alors que la directive 2001/18 considère cette technique comme OGM mais l'exclut du champ d'application. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) 21 et les Jeunes agriculteurs (JA) 21 ont immédiatement réagi : « *Alors que la situation économique des agriculteurs côte d'oriens est catastrophique, il est inacceptable que des individus, ne représentant qu'eux-mêmes, se permettent de tels actes de vandalisme, qui constituent une véritable atteinte à la propriété privée. (...) Ces parcelles d'essais permettent de progresser dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques* ». La meilleure façon de réduire les herbicides est-elle de créer des variétés spécifiquement conçues pour les « tolérer » ? L'agriculture, estiment les Faucheurs, peut se passer entièrement de ces produits toxiques.

Les actions de désobéissance civile menées par les Faucheurs volontaires pour dénoncer les tournesols ou colzas, issus d'une mutagénèse pour les rendre tolérant aux herbicides, restent d'actualité. Pour ces opposants, ces « OGM cachés » présentent exactement les mêmes inconvénients et faiblesses que les plantes transgéniques.

Si la technique d'intervention sur le génome change, l'objectif, lui - rendre des plantes tolérantes à des herbicides - est identique. Or, estiment les opposants, cet objectif n'est pas pertinent dans un contexte agronomique et social de réduction des intrants chimiques. Ce que contredit le Centre technique interprofessionnel des oléagineux et du chanvre (Cetiom) : dans son communiqué de presse, il affirme en effet que « *les expérimentations détruites entrent pleinement dans les objectifs du plan Ecophyto qui vise à réduire et raisonner le recours aux produits phytosanitaires. Ainsi, ces essais permettaient aussi de tester de nouvelles techniques de contrôle des mauvaises herbes avec l'introduction de solutions de désherbage mécanique* ». André Merrien, directeur des études et recherches au Cetiom, affirme que ces colzas mutés permettent de diviser par dix les quantités d'herbicides utilisées.

Il est toujours curieux de voir que les mêmes arguments sont utilisés pour justifier chaque nouvelle « *innovation technologique* ». Les plantes génétiquement modifiées (PGM) transgéniques tolérant le Roundup étaient, elles aussi, censées réduire l'usage des pulvérisations. La réalité sur le continent américain est toute autre : la quantité d'herbicides pulvérisée n'a cessé d'augmenter, tout comme le nombre d'adventices ayant acquis la « tolérance » au glyphosate.

Mauvaise foi

« *Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage* ». Céline Imart, jeune agricultrice qui, dans une conférence filmée, prétend démonter les idées reçues sur l'agriculture, ne procède pas différemment par rapport à l'action des Faucheurs volontaires. Cette dernière affirme avec aplomb, quoique dans un français approximatif, que « *les Faucheurs, ils le savent très bien - s'ils ne le savent pas c'est dramatique - que pour empêcher les OGM en France c'est pas de faucher des parcelles de la recherche publique qu'il faudrait faire mais plutôt d'aller bloquer les ports* ». Soit c'est elle qui ne le sait pas très bien et alors c'est grave de parler en public de choses qu'on ne maîtrise pas, soit elle organise, à dessein, la confusion. En effet, l'action des Faucheurs volontaires est cohérente : elle vise autant les cultures, les importations que la gouvernance de la recherche publique.

2 août 2016, à Elne, près de Perpignan (Pyrénées orientales), des Faucheurs volontaires ont détruit trois hectares de tournesol rendu tolérant à un herbicide par mutagénèse (VrTH). « *Depuis 2013, l'entreprise Nidera loue des terres aux agriculteurs pour y cultiver des semences de tournesols (...). Dès le printemps 2013, différentes entités opposées aux VrTH ont alerté les autorités sur la caractère nocif de ces cultures : réunions avec la Chambre d'Agriculture, le GNIS, le Conseil Général, les responsables locaux de Nidera. La population a été invitée à manifester son opposition, en plantant des graines de tournesols bio : 3000*

sachets de graines ont été distribués. Malgré cela, les Faucheurs Volontaires constatent la persistance de cultures de semences de tournesols, dans l'opacité la plus totale », peut-on lire dans le communiqué de presse des Faucheurs volontaires.

Le 4 avril 2015, à la Pouèze (entre Angers et Segré), dans le Maine-et-Loire, des Faucheurs volontaires ont détruit une parcelle d'un hectare d'essais de colza rendu tolérant à un herbicide par mutagenèse, parcelle utilisée par le Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) qui est en charge de l'inscription au catalogue des nouvelles variétés commerciales.

En **juillet 2014**, à **Longvic, en Côte-d'Or**, une vingtaine de Faucheurs volontaires se sont rendus sur le site de Dijon Céréales pour dénoncer l'utilisation d'un colza muté rendu tolérant à un herbicide. Le colza Clearfield a été ensemencé sur une cinquantaine d'hectares chez Dijon Céréales, précise la coopérative. Pour elle, ce colza muté répond « à des problématiques bien particulières, à savoir le développement des adventices difficiles voire impossibles à contrôler avec les moyens de lutte actuels. Ces impasses techniques auraient fini par avoir pour conséquence de limiter la culture du colza. » Ce discours ne convainc ni les Faucheurs ni les agriculteurs biologiques qui, eux, souhaitent cultiver sans intrants chimiques et considèrent que d'autres pratiques agronomiques permettent d'obtenir des résultats similaires. Le Cetiom lui-même le reconnaît : Gilles Sauzet explique sur le site Agriculture de conservation [2] que le semis direct permet de réduire la présence d'adventices. Il ajoute que dans certains cas, « sur ces grandes parcelles, on fait du colza sans désherbage depuis trois ans, avec un potentiel au moins égal... C'est fiable dans la mesure où l'on plante tôt en semis direct à très faible vitesse ».

Le même jour, des membres de la Confédération paysanne, du Groupement d'agriculture biologique 49 et du Civam s'étaient réunis devant les locaux de la coopérative agricole de Pays de Loire (CAPL), à **Thouarcé, dans le Maine-et-Loire** : ils contestaient la présence dans le catalogue de la coopérative d'un colza muté rendu tolérant aux herbicides, le colza Veritas CL, un OGM caché... Porte-parole des manifestants, Julien Rousselot a voulu souligner que la coopérative « a un rôle d'informations à jouer auprès de ses adhérents, en tant qu'acteur de la filière ». Ainsi, les militants demandent que soit organisé un débat entre tous les adhérents de la coopérative.

En **juin 2014**, en **Haute Garonne, sur la commune d'Ox**, des militants avaient prévu de manifester contre des parcelles de démonstration de colza Clearfield. Mais l'action a été avortée à cause de la présence des gendarmes. Quelques militants de la FDSEA étaient aussi présents, ce qui a entraîné une joute verbale sans surprise entre les deux camps : d'un côté, les plantes mutées sont une « fuite en avant scientifique » qui ne permettront pas de relever les défis alimentaires ; de l'autre, sans « ces semences à la pointe du progrès », l'agriculture française va perdre en compétitivité et « ce seront les agriculteurs américains ou asiatiques qui deviendront les maîtres de la nourriture mondiale ».

Mais les Faucheurs n'avaient pas dit leur dernier mot. Le **dimanche 15 juin**, ils sont retournés à Ox et ont « neutralisé neuf parcelles de Colza Génétiquement Modifié pour résister en post-levée à des herbicides habituellement utilisés sur céréales ». Ils continuent de réclamer que « ces OGM cachés soient traités avec les mêmes obligations que ceux issus de la transgénèse ». Ils appellent "les agriculteurs à ne pas céder aux mirages scientifiques qui ne tiennent aucun compte de la capacité de réaction de la nature à s'adapter en développant systématiquement des résistances aux pesticides (herbicides, fongicides, insecticides, antibiotiques ...) ». Pour les Faucheurs, « seules de bonnes pratiques agronomiques peuvent maintenir à un niveau acceptable les adventices et ravageurs sur le long terme ».

Dialogue de sourds : le 30 juin 2014, le ministre de l'Agriculture, Stéphane le Foll, a encore précisé sur RTL qu'« il n'y a pas d'OGM cachés : ce sont des mutations de gènes sans qu'il y ait de gènes rapportés ». Pas d'apport de gènes, tous en conviennent, mais "OGM cachés", car c'est la directive européenne 2001/18 elle-même qui stipule que la mutagenèse produit des OGM.

Dans la nuit du 19 au 20 mai 2014, à **Savarit près de Surgères**, en Charente Maritime, c'est un peu plus d'un hectare de colzas mutés qui a été détruit. Il s'agissait d'une autre plateforme d'essais menée par le Cetiom qui devait, le 20 mai, organiser une visite de terrain. Dans son communiqué [3], le Cetiom

souligne que ces essais s'inscrivent « dans l'agro-écologie » : « en associant au colza des couverts de légumineuses, le Cetiom cherchait à limiter l'impact des aléas climatiques (...) et réduire l'utilisation de pesticides ». Ainsi, poursuit-il, la mutagenèse « bénéficie (...) aussi bien à l'agriculture biologique que conventionnelle ». Cette communication est choquante : l'agriculture biologique interdit l'usage des herbicides de synthèse. Or ces colzas ont été génétiquement mutés afin, précisément, de tolérer ces herbicides interdits. Et si les associations de culture et les semis sous couvert sont en effet des solutions techniques intéressantes, elles n'imposent aucunement l'utilisation d'herbicides, comme l'a montré le Cetiom lui-même [4].

Le 3 avril, à Angoulême, en Charente, le « Collectif vigilance OGM et pesticide » et la Confédération paysanne ont manifesté, avec des bouquets à la main, devant les locaux de la Direction départementale du Territoire (DDT) pour dénoncer les cultures de colza génétiquement modifié par mutagenèse. Les manifestants ont demandé à son directeur de faire remonter leurs revendications aux ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. La culture du colza muté est considérée légalement comme une culture conventionnelle : donc aucune évaluation, déclaration ou étiquetage ne sont prévus. Le collectif estime à 17 000 le nombre d'hectares cultivés en France en 2014. Le colza est une plante qui possède de nombreux cousins, sauvages ou cultivés, comme la moutarde ou les navets. Les risques de croisements, et donc de dissémination de la « tolérance » aux herbicides, sont grands. « *Ce serait une catastrophe écologique* » affirment les manifestants.

Le 2 avril 2014, à Fontenoy-sur-Moselle, en Meurthe et Moselle [5], les Faucheurs Volontaires ont « neutralisé » une plate-forme d'essais de colzas tolérant des herbicides. Pour eux, le Cetiom cherchait, avec ces essais en champs, à « vulgariser » cette technique auprès des agriculteurs. Le Cetiom a qualifié cet acte « *d'aveugle, incompréhensible et inacceptable* ». Le Cetiom affirme : « *Cette technique bénéficie pourtant aussi bien à l'agriculture biologique que conventionnelle. Elle est utilisée depuis plus de 50 ans et a été largement développée par la recherche publique comme l'Inra* ». Si la technique est effectivement vieille de 50 ans, les VrTH n'ont été cultivées massivement à grande échelle que depuis peu. Le Cetiom a porté plainte et une première personne a été interrogée par la Gendarmerie. Traditionnellement, les Faucheurs remettent aux gendarmes la liste des participants. Ils avaient omis de le faire pour cette action. Le Cetiom a alors gentiment demandé cette liste et le 9 janvier 2016, une liste d'une cinquantaine de personnes a été remise à la gendarmerie de Vienne (Isère). Les Faucheurs en ont profité pour, à nouveau, souligner que les nouvelles techniques de modification du vivant « *risquent de ne pas être reconnues comme produisant des OGM par la Commission européenne qui doit leur donner sur un statut juridique dans les mois qui viennent* », selon Annick Bossu, citée par Reporterre [6].

Genius : une recherche contestée

Le 6 novembre 2014, une petite centaine de Faucheurs volontaires se sont retrouvés à Chappes (Puy-de-Dôme) et ont réussi à pénétrer dans un des centres de recherche de l'entreprise semencière Limagrain. Une première pour ces militants. Cette action avait plusieurs objectifs : mettre en lumière cette multinationale impliquée dans le commerce des OGM au niveau international, et dénoncer la présence de ce groupe semencier au sein du programme de la recherche publique, Genius (cf. *infra*). Comme le raconte Philippe Desfilhes, pour Reporterre, « *très vite, le schéma habituel se met en place : la sécurité ferme les barrières, quelques gendarmes arrivent, les militants déroulent leurs banderoles et demandent à rencontrer la direction* ». Mais quelques heures plus tard, des « contre-manifestants », agriculteurs membres de la « coopérative » Limagrain venus défendre la recherche sur les OGM, se rassemblent et piègent les Faucheurs volontaires dans le bâtiment qu'ils avaient décidé d'occuper. Et paradoxe, ce sont les gendarmes qui escortent les Faucheurs volontaires afin d'éviter que les agriculteurs pro-OGM n'en « *décousent* ». Au final, une quinzaine de voitures de Faucheurs a été vandalisée par les agriculteurs, selon le site Reporterre. Pour les Faucheurs volontaires, la violence d'une frange de la profession agricole n'est pas une nouveauté, mais « *c'est la première fois que nous rencontrons un tel niveau de violence lorsque nous pénétrons dans un établissement* ». Le président de Limagrain, Jean-Yves Foucault, a annoncé qu'il porterait plainte contre « *cette occupation illégale* », même s'il précise que « *l'entreprise ne déplore aucune dégradation* ». Il raconte aussi que 150 adhérents se sont « *spontanément mobilisés* », adhérents

qu'il remercie « *sincèrement (...) pour leur sang froid et leur comportement responsable. En effet, [ajouté-il], le respect des consignes a permis de ne pas tomber dans le piège de la provocation tendu par les manifestants* ». Une vision quelque peu surprenante de la réalité, sauf si crever des pneus et rayer des carrosseries était une « consigne » et s'apparente du coup à « un comportement responsable ». Certains membres du collectif des Faucheurs ont donc, eux aussi, porté plainte pour dégradation.

Le 2 octobre 2014, les Faucheurs volontaires ont occupé le centre de recherche de l'Inra d'Avignon, impliqué dans le projet « Genius ».

Le 9 juillet 2014, les Faucheurs volontaires ont été reçus au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ils entendaient préciser les raisons de leur opposition au projet de recherche Genius. Ils ont d'ailleurs remis un document proposant des pistes pour une autre recherche variétale, et intitulé « Une autre recherche est possible ». Ce document est co-signé par trois chercheurs public, Christophe Bonneuil (CNRS), Isabelle Goldringer (Inra) et Pierre-Henri Gouyon (Museum national d'histoire naturelle).

Le 25 juin 2014, les Faucheurs volontaires ont occupé des locaux de l'Inra à Lyon pour critiquer le « double discours » du gouvernement sur les OGM. A la fin de l'occupation, un rendez-vous avec le ministère a été obtenu. Le projet Genius (Genome engineering improvement for useful plants of a sustainable agriculture) (cf. article à venir sur ce programme privé / public), financé en partie avec de l'argent public, vise, pour les Faucheurs volontaires, à « *produire de nouvelles variétés brevetées de plantes cultivables transgéniques* », ce qui serait donc en contradiction avec la loi d'interdiction des maïs transgéniques adoptée par le Parlement cette année. Les Faucheurs demandent donc l'arrêt complet et immédiat de ce programme. Le gouvernement, et l'Inra, considèrent qu'il faut faire la distinction entre la recherche en laboratoire et la culture OGM en plein champ.

Importation de soja OGM

Le 4 novembre 2016, à **Plouagat** (22), une quarantaine de Faucheurs ont bloqué pendant trois heures l'entrée du site Nutrèa-Triskalia. Le but : « *dénoncer l'utilisation de soja transgénique dans les aliments pour animaux et la vente de désherbant glyphosate (Round Up par exemple) par Triskalia* ».

Le 3 juillet 2016, à **Saint-Nazaire**, des Faucheurs ont « *neutralisé un stock important de tourteau de soja RoundUp Ready pour le rendre impropre à la consommation animale* ». Pour ce faire, ils ont inondé le silo grâce aux lances incendie situées dans le hangar de stockage. « *Cette action a pour objectif de rappeler que les faucheurs volontaires sont opposés aux importations d'OGM* », précise le communiqué des Faucheurs volontaires. Ils rappellent donc que le port de Saint-Nazaire est le premier port français pour l'importation de matières premières destinées à l'alimentation animale. Ainsi ce sont plus de 1,5 millions de tonnes de soja - en majorité OGM - qui y transite annuellement. Les Faucheurs expliquent aussi qu'« *en Amérique du Sud, la monoculture du soja OGM contribue à la destruction des forêts, à l'expropriation des paysans, à la violation des droits humains, à la mise en danger des travailleurs et des riverains des exploitations par l'usage massif des pesticides* ». Or, impossible pour le consommateur européen de s'y opposer car les produits issus d'animaux nourris avec ce soja transgénique ne sont pas étiquetés.

Le 19 septembre 2014, une quarantaine de Faucheurs volontaires se sont retrouvés dans le port de Lorient, en Bretagne, pour dénoncer l'importation de plus de trois millions de tonnes de soja transgénique destiné à l'élevage, en provenance d'Amérique du Sud. Ils ont déversé environ 500 litres de macérat alcoolique dans un entrepôt contenant plus de 3 000 tonnes de soja GM. Ils demandent un moratoire sur l'importation de ce soja GM. En cohérence avec leur charte, les militants ont présenté à la police la liste des participants à l'action qu'ils ont revendiquée. Il semblerait que l'entreprise LeBras ait porté plainte. Une enquête sera alors engagée mais les faits ont été constatés sans difficulté par la force publique. En 2012, une action avait déjà été menée dans ce port, mais aucune poursuite judiciaire n'avait été dirigée contre les Faucheurs. Ce qu'ils regrettent. Pour eux, les procès sont une tribune pour expliquer leur action et présenter, publiquement, leurs arguments.

Le même jour, à Rennes, au Space, le salon international des productions animales organisé par Nutrinoë [7], les Faucheurs volontaires ont manifesté pour dénoncer la présence d'OGM dans l'alimentation animale.

Le 24 juin 2014, Nutrinoë a décidé d'annuler son Assemblée générale, craignant une manifestation des Faucheurs volontaires. Ces derniers avaient en effet appelé à manifester « pacifiquement » devant le bâtiment où était prévue cette AG. Une crainte quelque peu disproportionnée, les Faucheurs volontaires n'ayant réussi à mobiliser qu'une vingtaine de militants. L'objectif de la manifestation était de dénoncer l'utilisation de soja GM dans l'alimentation du bétail et l'absence d'étiquetage obligatoire sur les produits issus d'animaux nourris aux OGM (lait, œuf, viande, charcuterie). Cependant, le directeur de Nutrinoë, Laurent Morin, a tenu à préciser que l'industrie bretonne de la nutrition animale (17 entreprises, 43 usines, 4 750 emplois) a « *abaissé de 40 % en dix ans le taux d'incorporation de soja OGM dans l'aliment du bétail (moins de 10 % des matières premières utilisées aujourd'hui)* ». Cette évolution, positive aux yeux des Faucheurs, loin de les dissuader, les incite à continuer leur combat. Ils considèrent en effet que leurs actions, mais aussi celles des autres associations opposées aux OGM comme Greenpeace ou France Nature Environnement, ne sont pas étrangères à cette réduction.

Notes

[1] Dijon Céréales est un groupe agro-alimentaire aux nombreuses filiales, issu initialement d'une coopérative. On trouve ainsi par exemple dans ce groupe, la filiale Natura'Lisa qui possède aujourd'hui onze magasins Gamm Vert en Côte-d'Or (sous franchise). Gamm Vert est propriété de InVivo. Dijon Céréales s'est associé, toujours avec InVivo, pour ouvrir un deuxième supermarché « Frais d'Ici ». Le président actuel de Dijon Céréales est Marc Patriat, élu sur la liste Les Républicains à Corrombles et président de la Communauté de Communes du Sinémurien, et neveu de François Patriat, (ancien Président socialiste du Conseil régional de Bourgogne). Marc Patriat est aussi un des administrateurs de France Mottes, président de l'entreprise Midipar, etc.

[2] <http://agriculture-de-conservation.com/Colza-et-cereale-associes-aux.html>

[3] http://www.cetiom.fr/fileadmin/cetiom/documentation/communiqu%C3%A9_destruction_savarit_2014.pdf

[4] <http://agriculture-de-conservation.com/Colza-et-cereale-associes-aux.html>

[5] près de Toul, en Lorraine

[6] <http://www.reporterre.net/Les-Faucheurs-volontaires-agissent-a-Vienne-contre-les-OGM-camoufles-en>

[7] une association inter-professionnelle bretonne qui réunit de nombreux fabricants d'aliments du bétail